



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2002

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AOÛT 2002

- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 - 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 JUILLET 2002

- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2002
 - 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE JUILLET 2002
 - 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 17 JUILLET 2002

- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 4.1 TOURNOI DE GOLF DES PETITS DÉJEUNERS DE ROXTON POND
 - 4.2 TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE LA SCÉROSE EN PLAQUES

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ MILLE DOLLARS (465,000 \$) RELATIVEMENT À LA RELOCALISATION DE LA RUE CHAMPLAIN AINSI QU'À L'ACHAT DU TERRAIN OÙ EST LOCALISÉ LE RÉSERVOIR CHAMPLAIN

5.2 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION DU PARC INDUSTRIEL DE HAUTE TECHNOLOGIE

5.3 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 863-2002 INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION DU PARC INDUSTRIEL DE HAUTE TECHNOLOGIE »

6. RÈGLEMENTS

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

7.2 MARGE DE CRÉDIT DE LA VILLE DE BROMONT

7.3 FRAIS DE CONDOS – SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES HIBERNA

7.4 ACHAT D'IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT

7.5 ACHAT D'UNE IMMOBILISATION FINANCÉE À MÊME LE SURPLUS – EXERCICE FINANCIER 2002

7.6 PARTICIPATION FINANCIÈRE AU COÛT DES TRAVAUX DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR L'INSTALLATION DES FEUX DE CIRCULATION À L'INTERSECTION DE LA ROUTE PIERRE-LAPORTE ET DU BOULEVARD DE L'AÉROPORT

- 7.7 CONSULTATIONS GÉNÉRALES (RETAINER)
- 7.8 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, LOT 843, RUE DE LAVIOLETTE
- 7.9 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, LOT 1457-2, 10, BOULEVARD DE BROMONT
- 7.10 ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, CHEMIN DE GASPÉ
- 7.11 OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 96 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE BROME, INTERSECTION CHEMIN DE GRANBY ET RUE SHEFFORD, FAITE PAR MADAME CLAIRE SAINT-JEAN
- 7.12 OFFRE D'ACHAT DU LOT 261 DU CADASTRE DE BROMONT, RUE DE LAVIOLETTE, FAITE PAR MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS BRUNELLE
- 7.13 MISE AUX NORMES DES TERRAINS DE JEUX, ANNULANT LA RÉOLUTION NUMÉRO 2002-07-325
- 7.14 FRAIS DE DÉPLACEMENT DES PREMIERS RÉPONDANTS
- 7.15 CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE
- 7.16 CAMPAGNE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE « ÉPILEPSIE EN FÊTE »
- 7.17 DEMANDE DE CHANGEMENT DU NOM DE LA RUE DE SAGUENAY
- 7.18 PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES HALTES ROUTIÈRES
- 7.19 RÉCLAMATION DE MONSIEUR LUCIEN LORTIE
- 7.20 LOCATION DU CASSE-CROÛTE DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

7.21 SERVICE D’AFFÛTAGE AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

7.22 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉ À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BROMONT

8. AFFAIRES DU PERSONNEL

8.1 EMBAUCHE D’UNE EMPLOYÉE SURNUMÉRAIRE POUR REMPLACER LA RÉCEPTIONNISTE DURANT SES VACANCES

8.2 EMBAUCHE D’UN SURNUMÉRAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

9.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.1

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE- YAMASKA TENUE LE 11 JUILLET 2002

9.2

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE LA RÉGIE AÉORPORTUAIRE RÉGIONALE DES CANTONS DE L’EST TENUE LE 20 JUIN 2002

9.3

DÉPÔT DE LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE CONCERNANT LE DOSSIER DE MONSIEUR JOSEPH-LOUIS ENRIGHT

10. VARIA

10.1 OFFRE D’ACHAT DU LOT 874-1 DU CADASTRE DU CANTON FARNHAM

10.2 MAGAZINE AU QUÉBEC

10.3 SUBVENTION ACCORDÉE DANS LE CADRE DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE BROMONT

10.4 DEMANDE D’APPUI RELATIVE À UNE DEMANDE D’AFFICHAGE AUTOROUTIER AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, DANS LE CADRE DU MONDIAL DE VÉLO ET DES CHAMPIONNATS MASTERS MONDIAUX UCI

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.